

Mercredi 3 juin 2020

Réf. : 46.20 - PRESSE

Accueil de loisirs, modalités de réservation pour les vacances d'été 2020

Suite aux consignes nationales du jeudi 28 mai, nous vous annonçons l'ouverture de nos accueils de loisirs pour les vacances d'été 2020. Afin de respecter les mesures barrières et de garantir un maximum de sécurité aux enfants et aux adolescents, les capacités d'accueil sont moins importantes que les années précédentes. Ces capacités pourront augmenter selon les prochaines directives qui seront annoncées nationalement le 22 juin.

Dans l'attente, il est important que nous puissions répondre aux familles qui ont un besoin impératif de garde et notamment les familles prioritaires dont l'emploi est indispensable à la gestion de la crise.

Afin de limiter les échanges et de libérer les places, aucune annulation ne sera possible. Ainsi, toute réservation entraînera la facturation de la période réservée.

Les réservations sont dorénavant obligatoires à la semaine. Toute réservation à la journée fera l'objet d'un refus.

De manière plus spécifique, et pour répondre à la demande de chacun, les réservations en Espaces jeunes seront limitées à deux semaines maximum pour chaque adolescent.

Si les capacités d'accueil sont atteintes lors de votre réservation, il faudra alors envoyer un mail à espace.citoyens@alesagglo.fr pour être positionné sur la liste d'attente.

Les réservations pourront se faire par les moyens habituels dans les périodes définies ci-dessous:

- **pour réserver une place durant la semaine 28**, il faudra effectuer une réservation avant le vendredi 26 juin à 16h00.
- **pour réserver une place durant la semaine 29**, il faudra effectuer une réservation avant le vendredi 3 juillet à 16h00.
- **pour réserver une place durant la semaine 30**, il faudra effectuer une réservation avant le vendredi 10 juillet à 16h00.
- **pour réserver une place durant la semaine 31**, il faudra effectuer une réservation avant le vendredi 17 juillet à 16h00.
- **pour réserver une place durant la semaine 32**, il faudra effectuer une réservation avant le vendredi 24 juillet à 16h00.
- **pour réserver une place durant la semaine 33**, il faudra effectuer une réservation avant le vendredi 31 juillet à 16h00.
- **pour réserver une place durant la semaine 34**, il faudra effectuer une réservation avant le vendredi 7 août à 16h00.
- **pour réserver une place durant la semaine 35**, il faudra effectuer une réservation avant le vendredi 14 août à 16h00.

Les réservations seront ouvertes et accessibles en ligne sur l'espace familles **dès le jeudi 4 juin à 14h** ou par mail à espace.citoyens@alesagglo.fr ou sur place à Mairie'prim, uniquement en cas de nouvelle inscription.

Pour plus de renseignements, le service DRUC est à votre disposition au 04-66-56-11-11 ou 11-37.

Les services d'Alès Agglomération mettent tout en œuvre pour permettre aux enfants de retrouver des conditions d'accueil les plus complètes possibles et dans des conditions sanitaires optimales.